

TASSIOLÉ-NAMBITTI, UN SITE ARCHÉOLOGIQUE EN DESTRUCTION

Marou Garba ADAMOU

Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

amarougarba@gmail.com

Résumé : Ce présent article se base sur des enquêtes réalisées dans le cadre de la collecte de tradition orale et des observations faites sur le site de Tassiolé-Nambitti. En effet, ce site qui n'a jamais été l'objet d'une étude scientifique présente des vestiges qui ont une grande importance pour l'histoire et l'archéologie de la rive droite du Niger en général et du Liptako gourma nigérien en particulier. Néanmoins, cet article tire la sonnette d'alarme d'une destruction imminente du site de Tassiolé-Nambitti. Ce qui signifie absolument la démolition sans précédent d'un pan de l'histoire et de l'archéologie du Liptako gourma nigérien. Il se penche sur les différentes natures de destruction des vestiges archéologiques du site de Tassiolé-Nambitti. Ainsi, à la lumière de cet article, il a été retenu deux types principaux de destruction des vestiges archéologiques du site.

Mots clés : destruction, vestige, archéologique, sauvetage.

TASSIOLÉ-NAMBITTI, AN ARCHEOLOGICAL SITE IN DESTRUCTION

Abstract: This article is based on surveys carried out as part of the collection of oral tradition and observations made on the Tassiolé-Nambiiti site. Indeed, this site which was never been the subject of a scientific study presents remains which are of great importance for of the history and archeology of the Nigerian Liptako gourna. Nevertheless, this article sounds the alarm about the imminent destruction of the Tassiolé-Nambiiti site. This means absolutely an unprecedented demolition of a part of the history and archeology of the Nigerian Liptako gourna. It focuses on the different natures of the destruction the archeological remains of the Tassiolé-Nambiiti site. Thus, in the light of this article, two main types of destruction of the archeological remains of the site have been retained.

Keywords: destruction, remnant, archaeological, salvage.

Introduction

Le site de Tassiolé-Nambitti est situé dans la commune rurale de Makalondi, dans le Liptako gourma nigérien. Il est à 15 km à l'ouest de Makalondi. Bien que la commune rurale de Makalondi compte plusieurs sites préhistoriques et protohistoriques correspondant de la période transitoire à la fin du néolithique au début de l'histoire, nous avons jugé utile de limiter notre travail au site de Tassiolé-Nambitti. Ce site se particularise des autres par la diversité de ses vestiges. Nous avons nommé le site « Tassiolé-Nambitti » par assimilation toponymique de deux villages actuels les plus proches : le village de Tassiolé et celui de Nambitti. Les traditions orales de la zone attribuent ce site aux "hommes d'avant".

Le site, aujourd'hui inhabité, s'étend sur un vaste espace complètement absorbé par la végétation. Les premières observations faites sur le terrain, nous ont révélé le matériel archéologique composé : des vestiges d'industries lithiques, des scories, de la céramique en grande quantité, des traces d'habitation, les ruines de deux murs parallèles qui entourent le site et des cercles de pierres.

L'interprétation scientifique de ces vestiges permet de formuler des hypothèses sur les périodes d'occupation du site. Ainsi, le site de Tassiolé-Nambitti serait occupé depuis la période préhistorique attestée par des vestiges témoins (l'industrie lithique) jusqu'à la période historique, attestée par les ruines d'ouvrage défensif. Cette présence humaine pendant la période préhistorique pourrait s'étendre au moins sur deux phases d'occupation différentes. A savoir la première phase qui correspond au néolithique, période pendant laquelle l'homme commence à se sédentariser. Il se fixe et crée les premiers villages. Cette période est aussi marquée par le passage de l'homme de mode vie basé sur l'économie de prédation (chasse, collecte, cueillette...) à un mode de vie basé sur l'économie de production (agriculture, élevage...). La deuxième phase coïncide avec l'apparition de la métallurgie. Cette dernière est considérée comme une grande révolution dans l'histoire des civilisations humaines. Elle a modifié le quotidien de l'homme et lui a aussi donné des nouveaux comportements. L'Homme devient de plus en plus agressif envers la nature et surtout envers son prochain. De cette agressivité en découle la formation des premières entités politiques. De ce fait, la métallurgie bouleversa la vie sociale de l'homme.

Le site de Tassiolé-Nambitti est une mine d'informations, qui attend encore des investigations pour révéler des secrets enfouis de la période préhistorique, protohistoriques, des secrets contemporains des débuts de notre ère et peut être aussi jusqu'aux périodes subactuelles. En effet, ce site qui n'a jamais connu d'investigations scientifiques constitue un lambeau de notre histoire. Ce lambeau retrouvé apporte une contribution significative à l'histoire du peuplement du site de Tassiolé-Nambitti. Autrement dit il

apporte des éléments de réponses relatifs au processus du peuplement du site depuis la période préhistorique jusqu' aux périodes subactuelles et le cadre chronologique de ce peuplement et très probablement à l'histoire du peuplement de cet espace de la rive droite du fleuve Niger.

Hélas, cette mine d'information est aujourd'hui menacée de destructions diverses. Ce qui implique absolument qu'un pan de l'histoire de l'occupation de la rive droite du fleuve Niger en général et Liptako gourma nigérien en particulier est en train de s'effacer sous l'indifférence totale de l'Etat nigérien. Ce site d'une grande importance pour l'archéologie et l'histoire du Liptako gourma nigérien mérite d'être sauvé des différents périls auxquels il est exposé. C'est pourquoi il est nécessaire voire important de se demander : qu'est-ce qui menace le site archéologique de Tassiolé-Nambitti?

Nous avons adopté une méthodologie de recherche basée sur une approche archéologique et historique. L'approche archéologique est basée sur la prospection. Cette dernière a permis d'identifier les différentes natures de destruction du site de Tassiolé-Nambitti. Quant à l'approche historique, elle a mis l'accent sur le recueil des traditions historiques. Ce qui nous a permis de faire des entretiens enregistrés avec les dépositaires de la tradition.

Répondre à la problématique posée, nous amène à identifier sur le site de Tassiolé-Nambitti les atteintes causées par les actions de l'homme et de déterminer aussi les dommages causés par la nature.

1. Destructions anthropiques du site de Tassiolé-Nambitti

La pauvreté des sols et l'exploitation des terres de manière archaïque ne permettent pas d'avoir un rendement agricole conséquent. En outre, l'augmentation de la population exerce une pression exacerbée sur les terres cultivables. Ainsi la conjugaison des rendements agricoles médiocres et de pressions exercées sur les terres cultivables par la démographie galopante fait de l'occupation de l'espace l'objet d'une compétition. C'est dans ce même ordre d'idées que Marou souligne que (2022, p, 283) : « *La recherche de nouvelles terres agricoles, dans certaine zone du Niger comme le département de Makalondi se pose avec acuité. Cette pression sur les terres cultivables s'explique surtout par l'appauvrissement des sols et par la démographie galopante. La conquête de terres cultivables devient un enjeu au sein de la société, car la terre est source de richesses* ».

Ainsi, de cette course effrénée à la recherche de nouvelles terres cultivables, le site archéologique de Tassiolé-Nambitti subit une destruction indescriptible. Une partie du site à l'intérieur de l'ouvrage défensif est transformée en un champ de mil (voir photo 1). Des vestiges archéologiques sont détruits en grande quantité chaque année pendant les travaux

champêtres. Cette occupation du site conduit incontestablement à une destruction de vestiges susceptibles de servir de bases scientifiques pour reconstituer l'histoire des populations qui ont occupé le site. Ces vestiges qui continuent d'être aliénés chaque année de leur contexte sans aucune approche scientifique constituent un manque à gagner pour la science. C'est pourquoi, nous pensons que des mesures doivent être prises par le Niger pour sauver et protéger le site de Tassiolé-Nambitti.

Photo 1 : champs de mil à l'intérieur de l'ouvrage défensif



Source : Marou Garba Adamou, 2016.

En outre, les conditions dans lesquelles le site de Tassiolé-Nambitti a été découvert témoignent également d'une démolition sans précédent de vestiges archéologiques. Le site a été découvert par un camionneur et son apprenti, lors d'un chargement de bois de chauffe. « *Un de nos fournisseurs, nous a conduit à un endroit très isolé, une zone boiseuse pour charger du bois. C'est en ce lieu, que j'ai constaté la présence des tessons de céramique et de ruine de birni¹* »²disait l'apprenti. Ces camions qui traversent le site Tassiolé-Nambitti détruisent les vestiges archéologiques (voir photo 2).

¹ Birni en Zarma signifie ouvrage défensif.

² Propos recueillis par Mohamed Attaher, enseignant d'histoire et géographie au collège d'enseignement général de Makalondi de 2011-2016, qui nous a signalé la découverte du site de Tassiolé-Nambitti.

Photo 2 : Traces des camions sur le site de Tassiolé-Nambitti



Source : Marou Garba Adamou, 2016.

Ces vestiges émiettés ne sont plus d'utilité pour toute interprétation scientifique. Ce qui montre absolument la gravité de la destruction des vestiges du site de Tassiolé-Nambitti. Cette situation continue détruire des vestiges importants et nécessaires pour la connaissance de l'histoire des populations du site Tassiolé-Nambitti. Aucune mesure n'a été prise par le Niger, malgré l'existence la loi n° 97-002 du 30 juin 1997 relative à la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel national, pour sauver et protéger le site.

On trouve Tassiolé-Nambitti une multitude de bases de fourneaux çà et là. La tradition orale retient que l'une des activités principales des hommes du site de Tassiolé-Nambitti est le travail du fer : ils sont des forgerons.³ On y trouve également en surface, un grand nombre d'éléments de jonction. C'est un accessoire en céramique qui relie le soufflet à la tuyère. Thiombiano Fonyama Elise (2009, p 300) écrit à propos de l'élément de jonction : « *il s'agit d'un accessoire qu'on rencontre généralement sur les sites de réduction du minerai de fer des fourneaux munis de soufflets* ». Ces éléments de jonction ont tous la même forme ovale et disposent d'une ouverture

³ Lampo Pana, Cultivateur, 74 ans, enquêté le 21/03/17 à Foenbone, Ounténi, Yampagou Forgeron, 74 ans, enquêté le 26/03/17 à Koulbou, Soumé Yampagou Forgeron, 65 ans, enquêté le 26/03/17 à Koulbou et Djarbou Tchégoua, Cultivateur, 69 ans, enquêté le 21/03/17 à Kankani affirment que les hommes de Tassiolé-Nambitti pratiquent le métier de forgeron.

circulaire. Ces éléments de jonctions subissent un pillage sans précédent. Ils sont recherchés et ramassés sur le site par les forgerons.

Les éléments de jonction, les plus efficaces, selon les forgerons, sont ceux ramassés sur les sites anciens de métallurgistes. Certains forgerons n'utilisent pas les éléments de jonction, mais le grand nombre, selon Mouhamadou Saadou, préfère les éléments de jonction des hommes d'autrefois (voir photo 3). Il informe également que les éléments de jonction constituent un lien entre les hommes d'autrefois restés fidèles aux rites traditionnels de l'extraction et de la réduction du minerai de fer et les forgerons d'aujourd'hui, dont beaucoup ne connaissent pas ou ne respectent pas les rites d'initiation au métier de forgeron, à cause des nouvelles croyances comme le christianisme et l'islam. Selon Mouhamadou Saadou : « *les éléments de jonction des anciens sites de métallurgistes symbolisent un rattachement aux traditions ancestrales* »⁴. C'est pourquoi de facto, le site de Tassiolé-Nambitti devient la cible des pilleurs d'éléments de jonction.

Photo 3 : Une forge du village de Djayeal, où on trouve des éléments de jonctions du site de Tassiolé-Nambitti



Source : Marou Garba Adamou, 2018.

Comme la plupart des sites archéologiques du Niger, le site de Tassiolé-Nambitti n'échappe au pillage de vestiges archéologiques. C'est le cas du site de Bura, qui à en croire à Auréline Gay (2013, p 9): a été victime de fouilles clandestines, « *On pourrait citer également les sites archéologiques du Bura au Niger qui ont connu des fouilles clandestines depuis 1994 pas moins de 90% de leurs trésors culturels ont été pillés* ». Ce phénomène de pillage cause

⁴ Mouhamadou Saadou, Forgeron, 67 ans, enquêté le 26/03/17 à Koulbou.

des dégâts importants aux patrimoines culturels des peuples. Le pillage de vestiges est une activité criminelle parce qu'il est considéré comme l'un des plus importants trafics dans le monde, après les trafics des armes et de la drogue. Selon Valérie Boisvenue (2015, p 79) : « *Le pillage fonctionne selon ses propres méthodes et est construit selon une hiérarchie des intervenants, comme pour une organisation de criminels. Nous parlons ici d'un crime organisé au sens où des individus se rassemblent pour mieux gérer leurs activités criminelles* ». Sur le site de Tassiolé-Nambitti, on dénombre de traces de pillage de vestiges archéologiques (voir photo 4).

Photo 4 : traces de pillage et de destruction sur le site Tassiolé-Nambitti.



Source : Marou GARBA Adamou, 2016.

Une autre partie du site sert de couloir de passage aux animaux (voir photo 5). Les vestiges mis au jour par les vents et les eaux de ruissèlement sont automatiquement broyés sous les pattes des animaux. Ce qui constitue un grand manque à gagner pour la science. La même situation a été observée sur le site néolithique de Marandet (Agadez) par Maga Abdoulaye et al (2014, p 145) ils rapportent que : « *En plus du kori qui creuse des sillons profonds, çà et là, sur ce site, à chaque pluie, des centaines d'animaux en font leur couloir de passage* ». Cette situation montre à quel point la destruction du site Tassiolé-Nambitti s'accélère de manière progressive.

Photo 5 : couloir de passage des animaux sur le site de Tassiolé-Nambitti.



Source : Marou Garba Adamou, décembre 2016.

Enfin, on peut noter la menace des groupes terroristes sur le patrimoine culturel en général et sur le site de Tassiolé-Nambitti en particulier. En effet, le site de Tassiolé-Nambitti se trouve dans l'une des zones de la région de Tillabéry où les groupes terroristes procèdent le plus souvent à des attaques.

En Afrique de l'ouest, avec l'apparition des groupes terroristes comme Boko Haram, Ansaroudine..., des liens n'ont pas été encore établis entre ces groupes terroristes et le trafic illicite des biens culturels. Jolibois (2017, p 2) met en exergue le lien entre le trafic des biens culturels et le terrorisme en citant un rapport d'enquête du FBI. Il rapporte que : « *Le FBI expliquait récemment que la plupart des groupes terroristes, particulièrement l'Etat islamique, utilisent la vente d'objets archéologiques pillés comme source de financement* ».

Dans la mesure où les groupes terroristes en Afrique de l'Ouest font allégeance à des réseaux terroristes internationaux comme Al-Qaïda ou Etat islamique, il ne faut pas exclure catégoriquement la vente des biens culturels comme source de financement des activités terroristes en Afrique de l'ouest. Ce qui constitue un mauvais augure pour le patrimoine culturel des pays ouest africains touchés par les mouvements djihadistes.

Ces mouvements obscurantistes qui s'en prennent surtout aux symboles de l'Etat ne peuvent en aucun cas être cléments à l'égard des biens culturels. En outre, les vestiges archéologiques considérés par ces mouvements comme des vestiges appartenant à des périodes préislamiques ne sont d'aucune utilité à leurs yeux. C'est pourquoi, nous pensons que ces groupes terroristes constituent inévitablement un danger permanent pour le patrimoine culturel. Car la perception des biens culturels, inculquée par les terroristes aux populations acquises à leur cause perdureront, même après la neutralisation de ces organisations terroristes par les Etats.

Aux destructions anthropiques du site de Tassiolé-Nambitti s'ajoutent des destructions causées par la nature.

2. Destructions naturelles du site de Tassiolé-Nambitti

Les pluies, les vents et la végétation contribuent à une destruction accélérée des vestiges archéologiques sur le site Tassiolé-Nambitti. Le site est victime chaque année de destructions de vestiges dues aux pluies et aux vents violents. Ils affleurent les vestiges à l'air libre (voir photo 6). De ce fait, les vestiges de céramiques détruits et morcelés par les pluies et les vents se répandent à perte de vue sur le site. C'est dans ce sens que Marou rapporte que (2022, p, 284) : « *La nature est incriminée dans la destruction des vestiges archéologiques et paléontologiques. Les tremblements de terre, les glissements de terrain, les pluies, les éruptions volcaniques, les vents détruisent les sites archéologiques et paléontologiques touchés par ces phénomènes naturels* ».

Photo 6 : Affleurement de vestiges dû aux vents et aux pluies sur le site de Tassiolé-Nambitti.



Source : Marou Garba Adamou, 2016.

Sur le site de Tassiolé-Nambitti, nous avons un ouvrage défensif, constitué par deux murs parallèles. L'état de conservation du mur est très critique. A certains endroits, les murs, ne sont que des vestiges, à peine visibles. En effet sous l'effet des pluies, on remarque que les murs se désagrègent davantage (voir photo 7).

Photo 7 : Vue des ruines de l'ouvrage défensif du site Tassiolé-Nambitti.



Source : Marou GARBA Adamou, 2016.

Lors des prospections archéologiques, nous avons découvert dans les alentours du site de Tassiolé-Nambitti, une teinturerie. Au niveau, de cette teinturerie, nous avons cinq puits de teinture séparés les uns des autres. Ce nombre, toutefois peu important, prouve au moins l'existence d'une activité économique très peu développée. Néanmoins Cette teinturerie en mauvais état de conservation a été détruite par les eaux de pluie (voir photo 8).

Photo 8: Puits de teinture détruit par les eaux de pluie.



Source : Marou GARBA Adamou, 2016.

L'emplacement du site de Tassiolé-Nambitti témoigne d'un choix ingénieux. A l'Est, à l'ouest et au sud, une chaîne discontinue de collines constitue un rempart naturel pour le site. Au nord, le site est protégé par une zone où la végétation est très abondante et difficile à pénétrer. Tous ces éléments rendent l'accès très difficile au site. Cependant, la végétation contribue à détruire les vestiges archéologiques. Des vestiges sont fracassés par les arbres qui poussent sur le site (voir photo 9). On y observe des bases de fourneaux complètement pulvérisées par la végétation.

Photo 9: Destruction de vestiges causée par la végétation sur le site de Tassiolé-Nambitti.



Source : Marou Garba Adamou, 2016.

Conclusion

La destruction progressive du site de Tassiolé-Nambitti entraîne également la dévastation des pans de l'histoire et de l'archéologie du Liptako gourma nigérien. Cette destruction des vestiges archéologiques du site Tassiolé-Nambitti est causée par les activités humaines et naturelles. Des mesures urgentes doivent être adoptées pour sauver le site Tassiolé-Nambitti afin de préserver chaque vestige. Dans mesure où l'histoire de l'homme est inscrite dans chaque objet susceptible de fournir la moindre information pour la reconstituer. C'est pourquoi nous partageons l'idée de Xavier Perrot (2005, p.3) selon laquelle : « *Un lien vital unit les hommes aux*

traces laissées par eux, traces qu'il convient de protéger pour témoigner du passage de l'Homme ».

La situation alarmante du site Tassiolé-Nambitti doit interpeler L'Etat du Niger à travers ses services chargés de la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel national. Cependant cette indifférence totale de ces services face à la destruction imminente de ce site signifie une destruction volontaire sans précédent des vestiges archéologiques. Ce qui conduit à une dévastation des savoir-faire et savoir-être transmis de génération en génération et porte une atteinte grave à l'épanouissement économique et social des générations présentes et futures. Dans la mesure où les vestiges archéologiques ont une valeur en tant capital culturel et économique et une valeur scientifique en tant objets de connaissance sur l'homme et son environnement. C'est pourquoi, nous pensons qu'il n'est pas tard pour sauver ce qui reste du site de Tassiolé-Nambitti.

Références bibliographiques

1. Sources imprimées

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES MUSEES, (2002), Document introductif sur le séminaire national pour la définition d'une politique patrimoniale au Niger, Niamey, Ministère des Sports et de la Culture, 45p.

La loi n° 97-002 du 30 juin 1997 relative à la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel national, 11p.

Ministère des Sports, de la Culture et des Jeux de la Francophonie. Direction du patrimoine culturel et des Musées, (2004), Recueil de textes relatifs à la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine, Niamey, 12p.

2. Ouvrages, thèses, masters et articles

ARNALDI (Di Balme), 2006, la grandeur de la cité, migrations et reproduction politique dans trois villages mooses de la vallée du Mouhoum (Burkina Faso) in Etude et récit, n°9, 49p.

BOURDIER (Marc), 1993, « Le mythe et l'industrialisation ou la protection du patrimoine culturel au Japon », Genèses, n° 11, mars, pp. 82-110.

BOISVENUE (Valérie), 2015, Le marché de l'art et le trafic illicite des biens culturels. Une étude de cas : la collection Brabier-Mueller, Mémoire

- de master, Université de Montréal, Département d'histoire de l'art et études cinématographiques, pp :62-79.
- BRUGUIERE (Jean-Michel), 2006, Le rapprochement des notions de bien et de produit culturel, in « LEGICOM », n° 36, pp : 9-17.
- GADO (Boubé), 1980, Pour la protection du patrimoine national culturel et naturel. Avant-projet d'une réglementation de la recherche scientifique et des fouilles archéologiques au Niger, Niamey, I.R.S.H, 26p.
- GADO (Boubé), 1980, Notes de synthèses sur la protection du patrimoine national culturel et naturel du Niger, Niamey, I.R.S.H, 45p.
- GAY Auréline, (2013), La restitution des biens culturels à leur pays d'origine. Un débat au carrefour entre le droit, la politique et la morale, Mémoire de master, Université Lumière Lyon 2, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, p : 9.
- GUEVREMONT (Véronique), 2014, Le développement durable au service du patrimoine culturel : À propos de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, in Patrimoine culturel immatériel, Volume 36, n° 1, pp : 161-176.
- IDE (Oumarou Amadou), 2008, « Archéologie préventive et préservation du patrimoine au Niger », Archéologie préventive en Afrique Enjeux et perspectives, Actes du Colloque de Nouakchott 1er au 03 février 2007, Paris, Sépia, pp. 103-109.
- JOLIBOIS (Blandine), 2017, « L'art en danger : les biens culturels au coeur des conflits armés, du terrorisme et de la criminalité organisée », Note du CREOGN, n° 23, pp : 1-4.
- MAGA (Abdoulaye et al.), 2014, Le Pillage archéologique au Niger : Description et Analyse des objets saisis en France, Knowledge House, Etudes Nigériennes, n°70.
- MAROU (Garba Adamou), 2022, « destruction des vestiges archéologiques et paléontologiques au Niger », in Djiboul n°004, Volume 5. Décembre 2022, pp : 277-288.
- MAROU (Garba Adamou), 2022, « La lutte contre le trafic illicite des vestiges archéologiques et ethnologiques : faiblesses et perspectives », in Journal Gabonais d'Histoire Economique et Sociale, n°9-janvier-juin 2022, pp : 211-220.
- MAROU (Garba Adamou), 2022, Le Trafic illicite de biens culturels : enjeux et défis face aux mutations sociales et économiques, Editions Universitaires Européennes, pp : 18-23.
- MAROU (Garba Adamou), 2022, « Tassiolé-Nambitti, un site d'Agriculteurs et de Métallurgistes », in Djiboul n°002, Volume 1. Décembre 2021, pp : 396-409.

- PERROT (Xavier), 2005, La restitution internationale des biens culturels aux XIXe et XXe siècles. Espace d'origine, intégrité et droit, Thèse de doctorat, l'Université de Limoges, pp : 3-12.
- POULOT (Dominique), 1993, « Le patrimoine des musées : pour l'histoire d'une rhétorique révolutionnaire », in *Genèse*, n°11, pp : 25-49.
- THIOMBIANO (Foniyama Elise.), 2008, Les vestiges de l'occupation humaine ancienne dans la Province du Gourma, des origines à la pénétration coloniale (cas de Kouare et de Namougou), Thèse de doctorat, Université de Ouagadougou, 664p.